

Rapport sur le Label : Résumé

Historique

La Suisse a l'intention de développer et d'introduire un « label de choix sain » pour les aliments et les boissons sur le marché suisse. Comme première mesure, l'Office Fédéral de la Santé Publique (www.bag.admin.ch) a chargé la Société Suisse de Nutrition (www.sge-ssn.ch) de compiler un inventaire des organisations des labels en Suisse et à l'étranger en indiquant comment ces labels ont été développés et introduits, comment ils ont été accordés, contrôlés et mis sur le marché et à quel point ils sont efficaces.

Méthodologie

Après la compilation d'une liste des organisations responsables de labels existants et le développement d'un questionnaire, 27 d'entre elles ont été contactées soit pour un entretien individualisé soit pour un questionnaire écrit à remplir elles-mêmes. 19 organisations (dont 9 décernent un « label de choix sain ») ont accepté de participer. Pour des raisons d'exhaustivité, l'inventaire final a été amélioré à l'aide d'informations disponibles publiquement provenant de deux autres « label de choix sain ».

Résultats

En Suisse, il y a deux « label de choix sain » qui portent sur la restauration hors domicile, mais aucun sur le commerce de détail. Hors de Suisse, 9 « label de choix sain » ont pu être identifiés; la plupart d'entre eux sont principalement décernés à des aliments en vente dans le commerce de détail.

La plupart des « label de choix sain » identifiés sont totalement financés par des redevances, certains ont un financement public, d'autres ont des modèles de financement mixtes.

Les organisations enquêtées ont eu besoin de 1 à >5 ans (en moyenne 26 mois, comprenant une moyenne de 19 mois pour développer les critères) et il a fallu entre 0,4 et 4 postes à plein temps pour développer le label. Certaines ont travaillé sur la base du volontariat; d'autres ont prévu des dépenses allant jusqu'à 900 000 CHF pour la période de développement. Toutes les organisations se sont mises d'accord sur l'utilité d'experts et/ou de consultants externes.

Toutes les organisations de « label de choix sain » sauf une ont établi des catégories avec chacune leurs critères spécifiques (basés principalement sur les nutriments), certains ayant jusqu'à 87 catégories (en moyenne 34). Les critères sont révisés et mis à jour soit selon une procédure spécifique soit lorsque cela est justifié. Les critères les plus fréquemment utilisés pour les « label de choix sain » sont le sodium, les acides gras saturés et les fibres, viennent ensuite le total des matières grasses, les acides gras trans et le sucre. La taille des portions, l'énergie et certains sels minéraux et vitamines font partie des autres critères.

La plupart des « label de choix sain » sont décernés en interne, contrairement à un grand nombre d'organisations de label suisses qui exigent une certification indépendante par un cabinet d'audit accrédité. Le contrôle est également réalisé la plupart du temps en interne et/ou externalisé vers des laboratoires indépendants, des auditeurs indépendants ou des cabinets d'audit accrédités et bénéficie, entre les concurrents, du « contrôle réciproque » ainsi nommé. En Suisse et en Suède, le contrôle est également effectué par les contrôleurs officiels des denrées alimentaires.

Les organisations mettent les labels sur le marché selon leur budget marketing annuel (en moyenne 590 000 CHF pour les « labels de choix sain », en moyenne 1,3 M CHF pour les autres labels) avec une multitude de méthodes de marketing. En outre, elles comptent sur les efforts de marketing fournis par les détenteurs de leurs licences.

L'efficacité des « labels de choix sain » n'est souvent mesurée que par la notoriété et la pénétration du marché. Ces deux mesures semblent augmenter avec le temps et il est également possible d'atteindre des chiffres élevés en un temps relativement court. Des évaluations scientifiques complètes de l'efficacité des « label de choix sain » n'existent pas encore, mais sont prévues et ont déjà commencé pour certains labels.

Conclusion et perspectives

Cet inventaire présente et récapitule les procédures utilisées pour développer, introduire, décerner, contrôler, mettre sur le marché les labels et donne des indications sur les frais d'exploitation, les besoins en main d'œuvre et l'efficacité. Il sera utilisé pour préparer une proposition à l'attention de l'Office Fédéral de la Santé Publique sur la meilleure façon de développer, introduire et gérer un « label de choix sain » en Suisse.